

Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée

Conciergerie

08 Oct 2021







#### Création d'une EIRL

- Facile : P0 CMB déclarer son activité commerciale à envoyer au CFE
- Déclaration d'affectation du patrimoine à travers un formulaire PEIRL CMB
- Justificatif adresse entreprise
- Déclaration sur l'honneur non condamnation
- Copie Carte d'identité
- Compte bancaire dédié



#### Création d'une EIRL

### **EIRL**





- Bénéficier de L'ACRE : exonération charges sociales la 1ère année
- Vous pouvez cumuler EIRL + micro entrepreneur
- Possibilité d'embaucher des salariés comme en Micro entreprise
- Coût : 26,68€ RCS sauf si vous cumulez avec le régime
  Micro (gratuit)







#### Création d'une EIRL

- Pas de capital social
- Patrimoine d'affectation = limiter la responsabilité
- EIRL : impôt sur le revenu catégorie des BIC = régime progressif de l'IR (CA-Charges)
- Option: IS comme une EURL, avantages: déduire fiscalement votre rémunération du bénéfice, verser des dividendes en plus du salaire, taux réduit IS (15% si <38120€)</li>
- Option Révocable dans les 5 ans







#### EIRL au Réel

- Comptabilité (achats, ventes, règlements...)
- Bilan, Compte de résultat et une annexe
- La majorité des Entreprises Individuelles sont imposés au régime réel simplifié et non au régime réel normal. La différence principale entre les deux est que les exigences en terme de comptabilité et de déclarations ne sont pas exactement les mêmes : elles sont plus lourdes pour le régime réel normal.
- Régime réel ou simplifié dépend du CA
- Option : Micro BIC : 50% sera exclu de l'impôt







### Régime social

- TNS : sécurité sociale des indépendants
- Si l'EIRL est à l'IR: le montant des cotisations sociales du gérant est évalué en fonction du bénéfice imposable de l'entreprise.
- À L'IS : L'entrepreneur paye des cotisations sociales sur la rémunération nette annuelle qu'il se verse.
- A l'IS: Des cotisations sociales sont également prélevées lorsque l'entrepreneur se verse une partie des bénéfices sous forme de « dividendes"



### Régime social

 Conjoint collaborateur : ne peut être rémunéré mais a une protection sociale (marié ou pacsé)

# **EIRL**





www.lesousloueur.fr



# **MERCI**

